

Fiche d'informations des ressources humaines

Utilisateurs d'UMOJA

Options d'expédition lors d'un changement du lieu d'affectation

Pour le personnel



Qui

Les fonctionnaires du Secrétariat des Nations Unies relevant des catégories d'administrateurs et des catégories supérieures et ceux du Service mobile, titulaires de n'importe quel type d'engagement, ainsi que les agents des services généraux recrutés sur le plan international titulaires d'un engagement de durée déterminée, d'un engagement de caractère continu ou d'un engagement à titre permanent.



Quoi

Les options d'expédition dépendent de la durée du nouvel emploi ainsi que du lieu d'affectation où vous exercerez vos fonctions et sont les suivantes :

1. **Le déménagement complet** : avec cette option, l'Organisation prend en charge le déménagement de vos articles ménagers et effets personnels ; **elle s'applique dans les circonstances suivantes** :

- En cas d'engagement initial ou de passage à un lieu d'affectation de catégorie H pour une période de deux ans ou plus ; cliquer ici pour plus d'informations :
> **Ouvrir la liste de classement des lieux d'affectation**
- Lorsque vous cessez de travailler pour l'Organisation après plus de deux années de service continu, et lorsque vous avez soit bénéficié d'un déménagement complet pendant cette période, soit été recruté sur le lieu d'affectation à partir duquel vous rentrez.

Les coûts d'expédition de vos effets personnels vers un nouvel emplacement couvrent au maximum :

- 4.890 kg (10.800 lb) ou 30,58 mètres cubes (1.080 pieds cubes), uniquement pour les fonctionnaires.
- 8.150 kg (18.000 lb) ou 50,97 mètres cubes (1.800 pies cubes), pour les fonctionnaires ayant des conjoints ou des enfants à charge reconnus résidant sur le lieu d'affectation

Les déménagements complets vers les lieux d'affectation de catégorie H excluent tout droit à l'élément non-déménagement et à la somme forfaitaire relative à la prime d'affectation. Veuillez noter que si vous emménagez sur un lieu d'affectation déconseillé aux familles, ou sur un lieu d'affectation autre que de la catégorie H, le déménagement complet d'articles ménagers n'est pas en option.

2. **Envoi non accompagné** : lorsque l'Organisation prend en charge l'expédition d'un nombre limité de vos articles.

- a) Pour les engagements initiaux, nominations et affectations vers un lieu d'affectation différent pour une année ou plus, et pour les cessations de service des fonctionnaires nommés pour un an ou plus

LINKS



Foire aux questions



Manuel de RH



Événements de la vie professionnelle et personnelle



Aide



Glossaire

KEY REFERENCES

- **Vérifier dans la politique générale le nombre de nouvelles instructions administrative du Secrétariat relatives aux expéditions**

Avertissement : Cette fiche d'information a été conçue uniquement à des fins informatives. Les instructions administratives relatives au Statut et règlement du personnel des Nations Unies sont les documents de référence sur ces questions. Veuillez noter que cette note est une version avancée et que tous les liens et références listés ne sont pas tous encore disponibles.

Révision 1.1, 10 Juin 2014

Les montants maximums des frais d'envoi couverts pour tout déplacement vers un nouveau lieu d'affectation sont les suivants :

- 1.000 kg (2.200 lb) ou 6,23 mètres cubes (220 pieds cubes), pour vous-même
- 500 kg (1.100 lb) ou 3,11 mètres cubes (110 pieds cubes), pour le premier membre de la famille
- 300 kg (660 lb) ou 1,87 mètres cubes (66 pieds cubes), pour chacun des autres membres de la famille

Vous recevrez également une somme forfaitaire relative à la prime d'affectation (salaire net plus indemnité de poste) :

- Un mois si votre changement d'emploi dure un an ou plus.
- Si vous exercez vos fonctions dans un lieu d'affectation des catégories A à E et que votre changement d'emploi doit durer 3 ans ou plus, ou est prolongé de plus de trois ans, vous percevrez une seconde somme forfaitaire correspondant à un mois.
- Cependant, si vous regagnez le lieu d'affectation où vous étiez précédemment en service dans un délai de moins d'un an, toute prime d'affectation attribuée pour cet emplacement sera calculée au prorata.

> Ouvrir la fiche d'information relative à la prime d'affectation

Vous recevrez également un élément non-déménagement pour un maximum de cinq années consécutives passées sur ce lieu d'affectation.

> Ouvrir la fiche d'information relative à l'élément non-déménagement

- b) Pour les engagements et les affectations temporaires de moins d'un an vers un nouveau lieu d'affectation, les frais d'envoi sont limités à 100 kg. Il n'existe pas de somme forfaitaire relative à la prime d'affectation et à l'élément non-déménagement.

3. Prime de réinstallation

L'Organisation fournit une somme forfaitaire au lieu de prendre en charge les frais d'envoi de vos effets personnels vers un nouveau lieu d'affectation. Vous êtes donc tenus de vous organiser en conséquence.

Cette option peut être choisie pour un engagement initial ou une affectation vers un autre lieu d'affectation pour une durée d'un an ou plus, ainsi qu'en cas de cessation de service au bout d'un an de service. Cette option n'est pas disponible lorsque vous déménagez à l'intérieur du même pays.

- a) Pour un engagement initial ou un changement d'emploi d'une durée d'un an ou plus
- \$10.000 USD pour les fonctionnaires sans personne à charge
 - \$15.000 USD pour les fonctionnaires avec des personnes à charge

Vous recevrez également une somme forfaitaire relative à la prime d'affectation (salaire net plus indemnité de poste) :

- Un mois si votre changement d'emploi doit durer un an ou plus.
- Si vous exercez vos fonctions dans un lieu d'affectation des catégories A à E et que la durée de votre nomination est de 3 ans ou plus, ou est prolongée de plus de trois

LINKS



Foire aux questions



Manuel de RH



Événements de la vie professionnelle et personnelle



Aide



Glossaire

KEY REFERENCES

- Vérifier dans la politique générale le nombre de nouvelles instructions administrative du Secrétariat relatives aux expéditions

Avertissement : Cette fiche d'information a été conçue uniquement à des fins informatives. Les instructions administratives relatives au Statut et règlement du personnel des Nations Unies sont les documents de référence sur ces questions. Veuillez noter que cette note est une version avancée et que tous les liens et références listés ne sont pas tous encore disponibles.

ans, vous recevrez une seconde somme forfaitaire correspondant à un mois.

> Ouvrir la fiche d'information relative à la prime d'affectation

Vous recevrez également un versement correspondant à l'élément non-déménagement pour un maximum de cinq années consécutives passées sur ce lieu d'affectation.

> Ouvrir la fiche d'information relative à l'élément non-déménagement

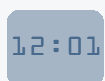
b) Pour un changement d'emploi de moins d'un an

L'Organisation fournit une somme forfaitaire de 1.200 USD (taux unique) au lieu de prendre en charge des frais d'envoi correspondant à 100 kg. Si l'affectation est prolongée d'un an ou plus, vous recevrez le solde de la prime de réinstallation comme si l'affectation initiale était prévue pour un an ou plus.



Pourquoi

Compte tenu du caractère international du Secrétariat des Nations Unies, les fonctionnaires sont appelés à changer de lieu d'affectation au cours de leur carrière, et l'Organisation leur fournit une assistance dans le cadre du déménagement de leurs effets personnels.



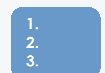
Quand

Les options d'envoi s'appliquent lorsque l'Organisation prend en charge vos frais de voyage en cas d'engagement initial ou de cessation de service, ou lorsque vous passez d'un lieu d'affectation à un autre.



Où

En fonction de la nature de vos déplacements, le moment adéquat pour déclencher le processus de traitement de votre demande d'expédition à travers le portail libre-service Umoja pour les employés vous sera indiqué.



Comment*

*à confirmer selon le deployment d'Umoja

Si Umoja est déployé sur votre lieu d'affectation (dans le cas contraire, adressez-vous à votre Bureau local de RH).

1. Vous recevrez une liste de vérification des mouvements et vous devrez entreprendre des actions à travers le portail libre-service Umoja en vue du traitement de votre expédition et de votre prime d'affectation.

Avant de vous connecter au portail libre-service Umoja, vous devez consulter les options d'envoi (présentées ci-dessus), ainsi que les informations relatives à la prime d'affectation et à l'élément non-déménagement :

>Ouvrir la fiche d'information relative à la prime d'affectation

>Ouvrir la fiche d'information relative à l'élément non-déménagement

2. Connectez-vous au portail libre-service et sélectionnez :
 1. Événements de la vie professionnelle et personnelle
 2. Changement du lieu d'affectation
 3. Suivez les différentes étapes qui apparaissent à l'écran afin de remplir votre demande.
3. Lorsque vous regagnez votre nouveau lieu d'affectation, connectez-vous au portail libre-service afin d'introduire votre date d'arrivée et d'engager la procédure de versement de votre prime d'affectation.

LINKS



Foire aux questions



Manuel de RH



Événements de la vie professionnelle et personnelle



Aide



Glossaire

KEY REFERENCES

- Vérifier dans la politique générale le nombre de nouvelles instructions administrative du Secrétariat relatives aux expéditions

Avertissement : Cette fiche d'information a été conçue uniquement à des fins informatives. Les instructions administratives relatives au Statut et règlement du personnel des Nations Unies sont les documents de référence sur ces questions. Veuillez noter que cette note est une version avancée et que tous les liens et références listés ne sont pas tous encore disponibles.

LINKS



Foire aux questions



Manuel de RH



Événements de la vie professionnelle et personnelle



Aide



Glossaire

KEY REFERENCES

- Vérifier dans la politique générale le nombre de nouvelles instructions administrative du Secrétariat relatives aux expéditions

Avertissement : Cette fiche d'information a été conçue uniquement à des fins informatives. Les instructions administratives relatives au Statut et règlement du personnel des Nations Unies sont les documents de référence sur ces questions. Veuillez noter que cette note est une version avancée et que tous les liens et références listés ne sont pas tous encore disponibles.